



Le changement dans les lycées ? 20 nouvelles suppressions de postes !

Ça suffit ! Réagissons !

La rentrée du « changement » dans les lycées a été conforme aux précédentes. La réforme du lycée de Chatel continue à être mise en œuvre.

L'autonomie des établissements se renforce : chaque établissement choisit sa répartition des heures d'accompagnement personnalisé et des heures dédoublées.

La concurrence se développe à tous les niveaux : entre

établissements, entre équipes voire entre collègues, ...

Le temps consacré à l'enseignement disciplinaire se réduit alors qu'augmente celui consacré à l'accompagnement, à l'orientation, la coordination pour organiser les groupes de compétences, ...

La mise à mort de la voie technologique industrielle (STI) se poursuit.

Beaucoup espèrent que les annonces du candidat Hollande soient suivies d'effet.

Mais c'est encore la suppression de 20 postes dans les lycées de l'académie de Rouen à la rentrée 2013 !

La « refondation » poursuit l'œuvre de destruction de Chirac et Sarkozy !

C'est inacceptable ! Les conditions de travail vont continuer à se dégrader !

A cela s'ajoute la future loi d'orientation de Vincent Peillon qui n'annonce aucun réel changement quantitatif ou qualitatif.

On ne peut que relativiser les annonces faites sur les créations de postes. Le projet de loi Peillon ne prévoit pas réellement de moyens supplémentaires, ni d'allègement des effectifs pas classe, ni de réelles aides à la difficultés scolaires (ce qui nécessiterait des moyens voire la reconnaissance de nouveaux métiers).

40 000 postes d'enseignants ont été annoncés à la rentrée 2013, mais en réalité, il faut compter 7 800 équivalents-postes en plus seulement. En effet retirons ceux qui ne font que remplacer les départs en retraite prévus (20 000), ceux des lauréats des concours supplémentaires de recrutement du printemps 2013, qui feront un tiers-temps payé mi-temps (20 000 mais beaucoup moins en termes d'équivalents postes) et les indispensables postes de personnels non enseignants.

7 800 postes, c'est un très net mieux par rapport aux suppressions massives des dernières années mais cela compense peu celles-ci. De plus, l'académie de Rouen étant considérée comme « excédentaire » (!), nous ne verrons pas la couleur de ces postes.

La réforme du lycée se poursuit et n'est aucunement remise en cause. La seule modification à ce jour concerne l'Histoire-Géographie, mais là aussi ça se présente plutôt mal : le retour de cette discipline en

2003 - 2012
2 000 postes supprimés
dans les collèges et les lycées de l'académie

2013 : 10 postes en moins
dans les établissements

On est loin du rattrapage promis, et encore plus loin des réels besoins

Terminale S n'irait pas avec le retour aux anciens horaires, loin s'en faut.

A cela s'ajoute un renforcement de l'autonomie des établissements. Les CA vont devoir établir chaque année un rapport sur le fonctionnement pédagogique de l'établissement, les résultats obtenus et les objectifs à atteindre. Il s'agira ensuite d'attribuer les moyens aux établissements dans le cadre d'un contrat d'objectif tripartite (établissement / Rectorat / région) pour mesurer la « performance » à l'aide d'indicateurs lors d'évaluations successives. Les moyens alloués plus tard dépendront de la manière dont ces objectifs ont été remplis.

L'égalité entre les établissements et les élèves va encore en prendre un sérieux coup !

De plus, l'orientation ne sera plus déterminée par l'Éducation nationale et chaque région mènera sa politique dans ce domaine important pour l'avenir de nos élèves.

Préparons le 31 janvier :

Grève Fonction publique et éducation

Ont déjà appelé CGT Educ'action,
CGT Fonction publique, FSU, SUD fonction publique

17 janvier : les lycées pro
sont appelés à être en grève

Rassemblement devant le Rectorat

Discutons de la grève dans les collèges et les lycées. Participons au rassemblement

Soutenons les stagiaires IUFM
Rassemblement à 12h00
le 16 janvier devant l'IUFM

à l'appel de la CGT, la FSU, FO, la CFDT, SUD

La CGT Educ'action a déposé un préavis de grève qui couvre l'ensemble des personnels jusqu'au 26 janvier